

pour amender l'acte pour incorporer la compagnie du pont suspendu de *Queenstown*" auquel elle demande le concours de cette Chambre:

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Dickson*, secondé par l'honorable M. *Foster*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie de chemin de fer du *Nord-Ouest de Manitoba*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Dickson*, secondé par l'honorable M. *Foster*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques du commerce et des chemins de fer.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie de chemin de fer du *Lac Supérieur et de Winnipeg*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Dickson*, secondé par l'honorable M. *Foster*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques du commerce et des chemins de fer.

Alors sur motion de l'honorable M. *Hamilton*, (*Kingston*), secondé par l'honorable M. *Holmes*,

La Chambre s'est ajournée.

ORDRES DU JOUR

Pour Mercredi, 12 Juin 1872

10 Juin. — Pour la lecture du bill M. relatif à l'incorporation de la compagnie de chemin de fer canadien du Pacifique — (Hon. M. Ryan)